

Maîtres d'œuvre :

Cabinet UGUET
1125 Avenue de la Boisse
73000 CHAMBERY

Maître d'ouvrage :

COMMUNE DE LES MOLLETES
Mairie
738000 LES MOLLETES

PROCES-VERBAL DE REUNION DE TRAVAUX N°4

Aménagement et sécurisation de la traversée du chef-lieu RD202

Réunion en date du mercredi 25 juin 2014 à 08h30 en mairie.

Fonctions	Intervenants	Participants	Téléphone Fax	P	E	D	CPR
Maître d'ouvrage	Mairie de LES MOLLETES	Mr le Maire	mairie.lesmollettes@wanadoo.fr	X		X	X
		M. ROCIPON	bernard.rocipon@bbox.fr	X		X	X
Maîtres d'œuvre	Cabinet UGUET APS	M. BRASIER	r.brasier@uguet.fr			X	
		M. VOIGNIER	j.voignier@uguet.fr	X		X	X
Entreprise	EIFFAGE	M.BARRET	didier.barret@eiffage.com	X		X	X
	DEBERNARDI'S (cotraitant EIFFAGE)	M.RABATEL	nrabatel.debernardis@orange.fr	X		X	X
CSPS	ALPES CONTROLES	M LAUP	jlaup@alpes-controles.fr			X	X

P : Présent E : Excusé D : Diffusion CPR : Convoqué prochaine réunion

**Prochaine réunion : mercredi 2 juillet à 8h30
sur chantier**

1 **Observations sur le PV précédent**

RAS.

2 **Avancement des travaux, planning**

Planning :

Fin des travaux prévue mi-juillet

Phasage :

Travaux sous demi-chaussée avec alternat sous feu (clignotant le soir).

Ph 1 : demi-chaussée côté nouveaux logements

Ph2 : demi-chaussée côté abri-bus

Ph3 : Tapis sur chaussée complète

Avancement :

- Fin de la pose des bordures en chantier filant sur phase 1.
- Pose des caniveaux sur phase 1.
- Fin de la réalisation des réseaux sur phase 1.
- Fin du décapage sur trottoir phase 2.

Semaine courante :

- Démarrage de la pose des bordures en chantier filant sur phase 2.
- Réalisation des réseaux sur phase 2.

3 Aspect administratifs et transmission de documents

Notification : transmise.

OS : transmis par Uguet

DICT : reçus

Sous-traitance envisagée :

- câblage et éclairage public : ETDE.
 - Signalisation : Proximark.
 - Espaces verts : Gonthier.
- **DC4 en cours (non transmises)**

Arrêtés de circulation : transmis.

EXE : transmis par EIFFAGE à UGUET. Validé par UGUET.

4 Points techniques

Photos du mur riverain à mettre à jour.

Plantation des arbres à l'automne (période trop tardive au printemps) -> Mise en réserve à prévoir

Modification de la prise en charge des venues d'eau des barbacanes prévues initialement par un caniveau type CC2 et une grille concave en tête et prolongation jusqu'en limite du massif d'espaces verts.

Modification du tracé du caniveau CC2 en limite de propriété riverains à prendre en compte.

Modification de la prise en charge du caniveau-grille prévu initialement par une cunette béton en limite du riverain.

Rabotage de la surlargeur voirie phase 2 transformée en trottoir et non démolition.

Agréments / matériaux :

Modification de la crosse de l'éclairage public prévu au marché.(crosse LAM, moins-value de 100€ HT / mat)

RAL à préciser.

5 CSPS

Niveau 3 : Pas de PPSPS ; Notice simplifiée à réaliser.

Installation de chantier et stockage en face des pépinières Piaget (accord des pépinières).

Pas de bungalow de réunion ni de panneau de chantier.

WC Chimique positionné à côté de la fontaine

6 Ordonnancement – Pilotage - Coordination

Mur riverain réalisé hors crépi, photos de l'évolution à réaliser par la commune.

Ramassage scolaire à prendre en compte (2 fois par jour).

7 Points en suspens – Divers

Réunions hebdomadaires le mercredi matin à 8h30.

8 Intempéries

Nombre de jours d'intempéries déclaré : 0 jour.

Fait à Chambéry,
Le 30 juin 2014.
J.VOIGNIER

Le présent compte rendu est accepté s'il n'est pas fait d'observations par écrit dans un délai de huit jours.